



santé
famille
retraite
services

Titre Emploi Simplifié Agricole
Récapitulatif de cotisations pour
la DSN de Août 2025

933

Céline FOISSAC Lacombe

1411 route de Naurouan

86250 Francueil

Convention collective 7024 - Convention collective nationale PA
ACTIA

Siret 431 298 035 00013

APE 0121Z

Le paiement doit être effectué au plus tard le 25/09/2025

Le règlement sera à effectuer en fonction du mode de paiement que vous avez mis en place auprès de votre MSA (prélèvement, virement, règlement par chèque).

Pour la DSN envoyée le 04/09/2025

Cotisations

Cotisations Part Patronales (PP)

dont exonération

dont réduction

174,78 €

0,00 €

174,78 €

Cotisations Part Ouvrières (PO)

dont exonération

dont réduction

106,07 €

0,00 €

106,07 €

Montant total des cotisations

136,12 €

Prélèvements à la source (PAS)

0,00 €

Montant net à payer (Cotisations + PAS) : 136,12 €